



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

Conakry, le 31 Mars 2021

Le Ministre

N° 0795 /MS/CAB/2021

COMMUNIQUE

Mesdames et Messieurs ;

Le Ministère de la santé porte à la connaissance du Peuple de Guinée qu'un lot important de vaccins **AstraZeneca** est arrivé à Conakry, le lundi, 29 mars 2021.

Il s'agit d'un don de l'Union Africaine à la Guinée sur financement de la société MTN.

Ce vaccin homologué par l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) depuis le 15 février est déjà en cours d'utilisation dans le monde, dont certains pays limitrophes.

Le lot reçu portait une date d'expiration au 13 avril 2021, suite à ce constat, l'Union Africaine a envoyé à la Guinée un document du fabricant dudit vaccin qui porte une date rectificative d'expiration au mois de juillet 2021.

Sur cette base, le Ministère de la Santé rassure la population guinéenne que ce vaccin peut être administré à tous les citoyens sur la base d'un consentement libre et éclairé au même titre que les autres vaccins en cours d'utilisation dans le pays.

Le Ministère de la Santé en collaboration avec ses partenaires, a mis en place un comité de pharmacovigilance pour la gestion et la prise en

charge de tous les cas d'effets secondaires liés à l'administration des vaccins contre la covid-19.

A date, sur environ **60.000 guinéens** ayant reçu les vaccins, nous avons relevé un total de **vingt- neuf (29)** cas d'effets secondaires soit 0,04%, qui ont été tous gérés à la satisfaction des plaignants qui présentaient des manifestations mineures.

Le Ministère de la Santé et les partenaires remercient le Peuple de Guinée pour sa grande mobilisation en faveur de cette vaccination de riposte contre la covid-19 et apprécie ce grand engouement qui, très certainement, contribuera au contrôle de cette pandémie.

Par ailleurs, le Gouvernement Guinéen, avec ses partenaires et d'autres pays amis sont en train de déployer de gros efforts pour accroître notre disponibilité en vaccins en vue de pouvoir vacciner le maximum de Guinéens d'ici fin 2021 pour réduire considérablement l'évolution de cette maladie dans notre pays.

Nous comptons sur l'esprit civique des uns et des autres pour leur engagement à se faire vacciner et les invitons au respect des mesures sanitaires en vigueur jusqu'à la déclaration de la fin de la covid-19 par le Gouvernement.

Vive le Peuple de Guinée

Vive la coopération internationale !



Médecin Général Remy LAMAH
Ministre de la santé